

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 32 (1970)
Heft: 15

Rubrik: La page de la prévention des accidents

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La page de la prévention des accidents

L'utilisation d'une remorque autochargeuse présente aussi des dangers . . .

. . . ainsi que le prouvent les accidents ci-dessous, pris parmi d'autres:

- «En roulant sur un terrain fortement incliné, un tracteur et une remorque autochargeuse se sont renversés sur le côté. Le conducteur du tracteur s'en est tiré avec quelques côtes brisées et des contusions.»
- «Lorsqu'il reculait avec son tracteur auquel était attelée une remorque autochargeuse avec son chargement, un agriculteur enfonça la barrière du jardin de son voisin.»
- «Le conducteur d'une automobile qui roulait derrière une remorque autochargeuse attelée à un tracteur ne fit pas attention à la palette de signalisation à long manche du conducteur du tracteur indiquant qu'il allait tourner à gauche. Il en résulta une collision qui causa d'importants dommages matériels tant au tracteur qu'à l'automobile.»
- «Un enfant qui était assis sur l'un des sièges auxiliaires de garde-boue d'un tracteur tomba si malencontreusement qu'il se fit prendre la jambe par les dents du tambour ramasseur de la remorque autochargeuse et fut broyé.»

De nombreux avis d'accidents semblables ou d'un autre genre ont été adressés en 1969 à notre Service consultatif pour la prévention des accidents dans l'agriculture.

Que peut-on et doit-on faire pour éviter ces accidents?

Les mesures préventives entrant en considération sont les suivantes:

- Les agriculteurs dont les exploitations comportent surtout des champs d'assez forte inclinaison ont avantage à faire l'acquisition d'une remorque autochargeuse à plateau surbaissé et à large voie, soit d'un véhicule possédant une stabilité suffisante.

Pour empêcher que cette remorque entraîne le tracteur avec elle au cas où elle verserait, ils doivent d'autre part demander un modèle à

timon muni d'une tête tournante

pour autant que la bouche d'attelage du tracteur ne soit pas déjà mobile elle-même (pivotement transversal).

Cette tête d'attelage tournante s'avère d'ailleurs aussi nécessaire avec n'importe quelle autre remorque, en particulier avec le tonneau à lisier à pompe à air.

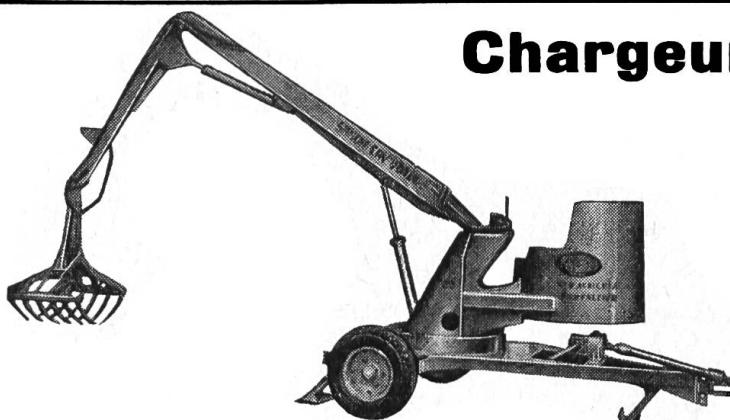
- Lorsqu'on effectue des manœuvres avec des remorques à deux roues dont le chargement masque la vue vers l'arrière, il y a lieu d'être particulièrement prudent, notamment en faisant au préalable le tour du véhicule afin de voir s'il existe des risques d'accidents.
- Pour faire connaître aux autres usagers de la route qu'on a l'intention d'obliquer à gauche, il vaut mieux ne pas employer une palette de signalisation à long manche et donner la préférence à l'un des deux dispositifs ci-dessous:
 - indicateur de direction pivotant et extensible.
 - indicateurs de direction clignotants (clignoteurs).

L'indicateur de direction pivotant doit être montré à temps aux conducteurs des véhicules suivreurs. C'est seulement après cela que le conducteur du tracteur se mettra progressivement en ordre de sélection. En effectuant correctement cette manœuvre, l'agriculteur contribue aussi à rendre la circulation plus fluide.

Les indicateurs de direction clignotants (clignoteurs) doivent être contrôlés chaque matin pour constater s'ils sont bien visibles et fonctionnent normalement.

Ne jamais transporter sur le tracteur des enfants qui n'ont pas encore l'âge d'aller à l'école si la remorque autochargeuse est attelée!

Service consultatif pour la
prévention des accidents dans l'agriculture
Brougg



Chargeurs à fumier

pour toutes les concep-
tions et usages.

SANDRI

hydrauliques: sur 2 et 4
roues, entraînement par
prise de force, ou com-
biné à p. d. f. et moteur
électrique, à benzine ou
Diesel.

Pour charger au champ et à la ferme. Fouilles et drainages.

Accessoires divers: fourches à betteraves, pelles à terre diverses, etc.

Demandez prospectus
et tarif:

ROBERT FAVRE PAYERNE

Tel. (037) 61 14 94